VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 rue Elmire, Alger.

A proximité de ferries [bateaux passeurs] marchés. églises et écoles.

Successions de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67.727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King. juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Slidell, aujourd'hui rue Jackson: ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8') pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 0\|0 au moment de la vente; acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

21 juin- 21 22 29--juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE BARTOLO FERRARO.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 67 976.

Le contenu entier de l'épicerie et buvette bien approvisonnées à l'encoignure des rues Julie et Dryades, sans limite ou réserve, Lundi le 23 juin à 10:30 heures a. m.

IL SERA VENDU à l'enchère publique par JAS. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 17 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le stock d'épicerie, les installations de la buvette, etc., d'après l'inventaire enregistré.—Conditions, comptant.

19 juin—19 21 22 23

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lne. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J A. C. Wadsworth.

No 48.526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo, H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La 1\|2 O. du 1\|4 N. E. 1\|4 S. E. de la sec. 5 E. 1\|2 du 1\|4 N. E de la sec. 8, 1\|2 O. du 1\|4 N. E. et du 1\|4 S. E. du 1\|4 N. E. et du 1\|4 S. E. de la sec. 20; la 1\|2 N. du 1\|4 N. O. sec. 28; la 1\|2 E. de la sec. 29 1\|2 E du 1\|4 N. E. sec. 32; le 1\|4 S. O. de la sec. 21; le 1\|4 S. O du 1\|4 S. O. de la sec. 10; la 1\|2 O. de la 1\|2 O. de la sec. 15; le 1\|4 N. O. du 1\|4 N. O. de la sec 22; la 1\|2 E. du 1\|4 N. O. 1\|4 S. O. du 1\|4 N. O. de la Sec. 21—la 1\|2 N. du 1\|4 N. O, et 1\|4 S. E. du 1\|4 N. O. et la 1\|2 S. du 1\|4 S. O. de la Sec. 21 T. 19, N. R. 9 E, contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0\|0 au moment de la vente.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'avenue Peters, des rues Colisée, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue S. Remparts près de la rue Canal, le terrain exclusif se rattachant au Pickwick Club et l'ilet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt à quatre ilets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

No 34.264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pillé, voyer, le 19 avril 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé en l'étude de N. B. Trist, notaire, et mesurant en M. A., d'après cela, comme suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Colisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1846, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur, en commun aux dits lots et autres, 123 pieds 10 pouces et 4 1\|2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt désigné par le No 16 et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D Hémécourt, voyer le 16 février 1849, déposé en l'étude de P. J. Ker, un notaire en cette ville, lequel dit ilet mesurant 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face respectivement aux rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Baudin.

Conditions — 1\|3 comptant la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 0\|0 au moment de adjudication

Actes de vente pardevant Nicholas Browse Trist, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

T M Miller avocat du pétitionnaire

T B E. Chaffe avocat pour Mme E Iza J. Lytle

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.

Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriété vacante dans le Premier District

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larsen vs Wm McCubbin et al.

No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit ilet est compris entre les rues Soraparu, Première, Chippewa et Fulton, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang, daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soraparu, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3°. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'annotateur de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprenant un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., et loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Cadiz et Valence, ilet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois converte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar, etc; le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0\|0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attirante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée jusqu'ici et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" désireux de tous les raffinements de l'architecture et de la localité. La proprié sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci-dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, dans l'ilet quarante neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytania, une distance de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexé à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant H. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale.15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 58 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de là le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement, d'après un devis d'arpentage annexé à un acte de vente de E. J. Glenny, à Johnston Armstrong pardevant F. D. Charbonnet à la date du 2 juillet 1901.

Conditions: Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, Esq., notaire, et déposer 10 0\|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondelet.

24 mai-24 27-juin 1 8 15 22 24

Succession de Mlle Annie Monahan ou Monaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,579—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier Cunningham & Cunningham, avocats.

20 juin—20 25 28

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Cottage Double, 2321-23

RUE CHIPPEWA.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI, le 22 Juillet 1902, à Midi.

No 67,036 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Succession de Mme Mary E. Struth.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 juin 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqué dans l'affaire en ceci intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Annonciation (anciennement Jersey), Soraparu et Philips, désigné par le lot No cent quatre vingt cinq, contigu au lot No cent quatre vingt quatre sur la ligne de côté de là, la plus près de la rue Soraparu, sur un plan de la propriété de Robert Lagton, décédé, fait par Hugh Grant, alors voyer, de l'ancienne ville de Lafayette, le 2 février 1844 et déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Chippewa, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, devant payer pour l'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, et devant déposer 10 0\|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriété Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

J. B. Rosser, Jr., Esq., avocat,
734 rue Commune.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. DE

Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour; Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la lignes de côté vers la rue St-Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis a une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se rétressit 2 pieds 6 pouces et alors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Jena et Cadiz. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds entre lignes parallèles et étant une moitié du lot No 3 sur un plan du faubourg Bouligny dressé par Chas F. Zimple, député voyer, le 18 mars 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, le paiement d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Horn et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant, ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence Typique du Sud 3451 rue Chestnut, avec de grands terrains embellis, comprenant l'ilet entier des rues Chestnut, Colisée, Delachaise et Aline.

A DES CONDITIONS LIBERALES.

Succession de Christopher H. Miller.

No 67,059—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juillet 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 10 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville désigné par le No 33, sur un plan du Faubourg Delachaise annexé à un acte de partage de Mme Delachaise, passé en l'étude de Théodore Guyol, anciennement un notaire en cette ville, le 20me jour d'avril 1855, lequel ilet d'après ledit plan contenant 6 lots de terre numérotés de 1 à 6 inclusivement et est borné par les rues Delachaise, Aline, Colisée [autrefois Plaquemine] et Chestnut, laquelle dite propriété mesurant 109 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Chestnut, 243 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Delachaise 84 pieds 0 pouces 6 lignes de face à la rue Colisée et 243 pieds de face à la rue Aline, les améliorations comprenant la bien construite résidence en bois à deux étages 3451 rue Chestnut, retirée de la banquette, une forte barrière en fer sur le devant et contenant au rez-de-chaussée vestibule, corridor salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office, buanderie, vastes galeries sur la façade et dans le fond; le 1er étage a vestibule, 7 grands appartements à coucher, galerie sur la façade, le fond et le côté, chambre à bain, latrines, etc, dans la cour, écurie, remise, dépendance, contenant 2 chambres, etc. La maison a de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz, sonnettes d'appels, etc., partout. Joli jardin de fleurs et gazon, promenades Schillinger, (etc. Une typique demeure du Sud dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en trois paiements egaux payable en 1, 2 et 3 ans, représentées par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque et lien de vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats.

15 juin — 15 22 29 — juil 6 13 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

MARDI, LE 1er JUILLET 1902 A MIDI.

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,

No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,

No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,

No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orleans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de là s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinth an Club". Les détails complets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur le plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrécit de 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, et R. L. Weil, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District.

Bâtisses portant le No 3800 avenue Tulane

John M. Kelly vs R. Vandegriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,748—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juillet 1902 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet ou triangle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Cortez, Ulloa, Scott et l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune) et mesurant trois cent vingt quatre 89\|100 pieds de face à l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune), quatre vingts pieds de face à la rue Scott, vingt six pieds de face à la rue Cortez et trois cent dix-neuf pieds de face à la rue Ulloa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, Chas J. Denechaud, avocats pour le plaignant.

13 juin—13 15 20 27—juil 3 11 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique,

2103 RUE CHESTNUT,

à l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond.

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour. Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde, 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, retirée de la banquette et contenant au rez de chaussée large vérandah sur la façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger, office à provisions, cuisine, buanderie, chambre à bain, galerie sur le côté, vestibule avec escalier dans le fond, etc. au premier étage contenant vestibule, 7 grandes chambres à coucher, cabinets, 2 chambres à bain, galeries sur la façade, le côté et le fond; dans la mansarde 3 grandes chambres, citerne, hangar, bâtisse pour amusements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admirablement tapissée, a le gas partout, de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain reçoivent de l'eau des citernes et d'un grand réservoir, assurant ainsi une abondante quantité en tout temps

Les terrains sont divisés en promenade Schillinger et en jardin, et la propriété est plus loin décrite comme quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 178 (autrefois 11 et No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette) bornés par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et Jackson, les dits lots sont contigus, sont designés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

Conditions—1\|4 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux en 1 et 2 ans représentés par des billets portant intérêt à 6 pour cent de la date et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et de transférer la police d'assurance, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1902, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité: 10 pour cent au moment de de l'adjudication.

Acte de vente pardevant William A Bell, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M Hudson, avocat

24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Cottage en Briques à Deux Etages,

2707 rue Tchoupitoulas, coin Quatrième.

[Ilet rues Washington et Water, Chemin Ceinture du I. C. Railroad sur la rue Water.

Succession de Daniel McGarry.

No 67.473 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 12 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Tchoupitoulas et Water, le dit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Quatrième et mesurant 26 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 91 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Quatrième.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes de ville et d'Etat de 1902. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, pardevant John C. Davey Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 juin 1 8 15 22 26

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

JEUDI, le 17 juillet 1902, à midi.

A l'encoignure Urquhart et St Ferdinand et Urquhart près St Ferdinand.

Charles A. Anderson et al vs Henry Wetzel.

No 67,877 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 17 juillet 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 13 juin 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Urquhart, Villeré [anciennement Girod], et la propriété de la Levee Cotton Press, désigné par le No vingt et un de l'ilet neuf, sur un plan dressé par Reizenstein, voyer, daté le 22 février 1859, et déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Urquhart, par 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent d'un cottage contenant deux chambres, dans la cour citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet borné par St Ferdinand, Urquhart, Villeré (anciennement Girod) et la rue Presse, sur un plan par Reizenstein, voyer, le 22 février 1859, déposé parmi les archives de C. V. Foulon, ancien notaire. Lequel lot forme l'encoignure des rues St-Ferdinand et Urquhart et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds de face à la rue St-Ferdinand sur 110 pieds de profondeur et face sur la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent une grande écurie et une grande bâtisse convertie en fer, dont on se sert comme tonnellerie. Le tout en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles, les actes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs qui devront aussi assumer les taxes exigibles en 1902 au dessus et en plus du prix de la vente. 10 0\|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur.

15 juin — 15 22 29 — juil 6 13 15 16 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Gearhard Pohlman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,004—Division A—Attendu que Mlle Theresa Pohlman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gearhard Pohlman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL. Greffier. Dart & Kernan avocats.

19 juin—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

GRANDE VENTE A L'ENCAN

De Lots, Ilets et Acres de Terre DANS LA NOUVELLE VILLE DE ST-TAMMANY,

Sur le chemin de fer de l'Est Louisiana à 45 milles de la Nouvelle-Orléans (une heure de trajet. Emplacement salubre recommandé par les médecins les plus respectables du Nord et du Sud; un quart de la ville est déjà vendue à des personnes progressives de toutes les sections qui construisent et se préparent à construire.

$150,000 ont déjà été souscrites pour un Hôtel et Sanitarium. Système de drainage maintenant en progrès. Puits artésiens d'eau coulante fraîche et délicieuse pour la santé. La vente sera faite dans le grand pavillon public, SAMEDI, le 21 JUIN, à l'arrivée du train d'excursion gratis, quittant le dépôt du N. O. & N. E. R. R., à 10 heures A. M. (Aucune personne ne sera admise sur le train sans billet).

La vente sera sous la direction de l'Hon. T. E. Brewster, de St-Tammany, assisté par le vétéran encanteur, Ed. Curtis, de la Nouvelle-Orléans.

Les prix suivants seront décernés:

PRIX:

(1) A l'acquéreur payant le plus haut prix pour un ilet (24 lots) un élégant piano upright de $500.

(2) A l'acquéreur du plus grand nombre de lots, [pas en ilets]. Lot No 11 de l'ilet No 8 évalué à $100

(3) A l'acquéreur qui paiera le prix le plus élevé pour un morceau de terre de 10 acres $50 00 comptant.

(4) L'acquéreur qui paiera le deuxième lot le plus élevé pour un morceau de terre de dix acres, $30 00 comptant.

(5) A l'acquéreur qui paiera le troisième prix le plus élevé pour un morceau de dix acres de terre, $20 00 comptant.

(6) A la dame présente acquéreur laquelle sera déclarée par vote la plus populaire, une bague solitaire en diamant.

(7) A l'acquéreur payant le prix le plus élevé pour un lot, une jolie voiture d'enfant.

(8) Tous les prix seront délivrés sur les lieux après la vente

CONDITIONS—Un cinquième ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en six et douze mois pour des billets portant 6 0\|0 d'intérêts et les clauses usuelles de sécurité. 6 0\|0 alloué pour tout le comptant. Un dépôt de 10 0\|0 requis pour lier les ventes. Actes de vente aux frais de la Compagnie.

THE ST-TAMMANY HEALTH HOME CO., LTD., 402 et 403 Liverpool & London & Globe Bld'g, Nlle-Orléans, Lne. 15 juin—à date

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 1902

PROCÈS POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehrensing.

No 67.143—Cour Civile de District—Div. C

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3103 et 3115-17 rue Colisée.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 5 juin par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'ilet No 99, borné par les rues Huitième, Plaquemine, (maintenant Colisée), Prytanée, et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Quatorze formant l'encoignure des rues Huitième et Plaquemine maintenant Colisée].

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.

Emile Pomes et Fred Adolph avocats.

6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 24 juin 1902. Propriété du Troisième District. Douze lots de terre vacants sur le Chemin de Gentilly, contigus les uns aux autres.

Succession de Léon Artigue et als.

No 67,145—Cour Civile de District, Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 24 juin 1902—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. juge W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 20 mai 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Douze lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges à cela appartenant, ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée "Gentilly", désignés par les numéros Un à Douze inclusivement, dans l'ilet No Quatorze, borné par les Clay, Nelson, St Bernard, Castiglione et Dupré, conformément à un plan fait par C Giroux, le 19 décembre 1841, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Voyez le plan à la Bourse pour les mesures.

Termes et Conditions—Une moitié comptant et la balance en un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de 7 0\|0 par an de la date de la vente avec les clauses usuelles de sécurité, les taxes de ville et d'Etat de 1902 devant être aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, également aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER
Encanteurs, No 846 rue Commune

24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Bartolo Ferrara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,976—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bartolo Ferrara, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.

14 juin—14 18 23

Succession de John J. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,947—Division C.—Attendu que Bernard J. Conroy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Kelly, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, Jno C. Davey, Jr., avocat.

13 juin—13 17 23

Succession de Mme Veuve Morice Schoeritz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 44,487—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. A. H. Becker, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Wenck, avocat

12 juin—12 16 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Yee Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67.506, Division—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Yee Lee, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour THOS CONNELL Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.

21 juin—1 f

Succession de Morton Levy Philips née Morton Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,026—Division D—Attendu que Morton P. Levy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Morton Levy Philips née Morton Levy, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées, homologuées. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. F. Rivers Richardson, avocat.

21 juin—1 f

Succession de Allison Aubright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 67 998—Division E—Attendu que Mme Theresa Aubright a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Allison Aubright, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fred Adolph, avocat.

19 juin—19 23 28

Succession de Bernard Korfhagen et Mary Ann Korfhagen, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,018—Division—Attendu que Mme Mary Ann Devanny a présentée une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard Korfhagen et Mary Ann Korfhagen, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition—Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier —Bernard Bruenn, avocat.

20 juin— 20 24 29

Succession de Florent Blameret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67 978—Division A.—Attendu que John Anstet, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Florent Blameret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robt Legier, avocat.

19 juin—19 23 28

Succession de Veuve J. P. Abadie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,837—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Abadie, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—A. Gallaudet, avocat.

17 juin—17 21 26

Succession de Louis Mondé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,863—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph M. Druilhet exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier —N. Vigraud avocat.

18 juin—18 22 27

Téléphonez—

J. GARLICK

L'UNIQUE AFFICHEUR

Les meilleurs tableaux, local résultats.

Bureau; 633 Place Commerce

2 fév—1an

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets aller et retour 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris service depuis le 21 novembre

J. S. LANDRY,
Agent général pour le fret et les Passagers

J. S. LANDRY,
Surintendant